

« FALA »

Société anonyme au capital de 1.100.000 euros

Siège social à 67000 STRASBOURG
11a, rue du Fossé des treize

SIRET 778 847 152 00056
R.C. STRASBOURG B 778 847 152

Contacts : 03.88.15.14.20
fala-info@caavocat.com



Strasbourg, 25 mars 2010

Communiqué de presse sur les résultats annuels

Le Conseil d'Administration de la société FALA SA réuni le 19 mars dernier a, à l'unanimité, approuvé et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Il est précisé que le rapport d'audit relatif à la certification des comptes est en cours d'émission.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat sont reproduits ci-dessous :

| | 2009 (en k€) | 2008 (en k€) |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Actif immobilisé (net) | 16.479 | 19.973 |
| Immobilisations financières (net) : | | |
| - Participations | 8.009 | 8.009 |
| - Prêts | 8.470 | 11.964 |
| Disponibilités | 2.210 | 325 |
| Capitaux Propres | 16.732 | 18.148 |
| Résultat courant avant impôts | 2.426 | 5.688 |
| Résultat net | 2.384 | 5.522 |

Au cours de l'exercice 2009, la société FALA SA a poursuivi son activité de gestion de portefeuille.

Les disponibilités ont exclusivement été placées auprès de la centrale de gestion de la Trésorerie du Groupe LESAFFRE. Ces placements sont rémunérés au taux de l'EURIBOR 3 mois.

Le montant des disponibilités apparaissant au bilan au 31 décembre 2009 s'explique par un virement du compte de prêt en vue du règlement de l'acompte sur dividende début janvier 2010.

Comme en 2008, le bénéfice de la société FALA au titre de l'exercice 2009 provient principalement des dividendes perçus de la société SIL FALA.

Le résultat net de la société FALA s'élève à la somme de 2.384 k€, en recul d'environ 56% par rapport à l'exercice 2008. Cette baisse s'explique par une diminution des dividendes versés par la société SIL FALA, diminution qui avait été annoncée. Les montants distribués par la SIL FALA en faveur de FALA se sont ainsi élevés en 2009 à la somme de 2.246 k€.

Le montant du dividende dont la distribution est proposée à l'Assemblée générale des actionnaires au titre de l'exercice 2009 a été fixé à la somme de 190 euros. Un acompte de 100 euros par action ayant été versé début janvier 2010, le solde de 90 euros par action serait mis en paiement le 2 juin 2010.